

**DIRECTION DES FINANCES**

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : FIN2023-02-VG

**DECISION N° 2023/05 Demande de subvention Isolation thermique par l'extérieur et ajout d'un espace périscolaire de l'Ecole élémentaire Victor Hugo**

Le Maire de Grand-Couronne,

Vu L'article L2122-22,26° du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délégation consentie par le conseil municipal de Grand-Couronne au maire en date du 16 juillet 2020 ;

Vu la délibération du 9 novembre 2021 modifiant la délibération du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil Municipal au Maire

Vu la délibération du conseil municipal du 15 mars 2022 portant délégation du Conseil Municipal au Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT, 26°, délègue au maire la possibilité de solliciter des fonds de concours auprès de tous les financeurs.

Dans la continuité du souhait de la ville de rénover énergétiquement ses bâtiments, l'école Victor Hugo élémentaire soumis au dispositif éco énergie tertiaire décrit dans le décret tertiaire, bénéficiera d'une isolation par l'extérieur.

Un bâtiment d'accueil périscolaire neuf de 100 m2 au sol est ajouté à ce projet

A ce stade, ce projet s'évalue à 302 983.50 € HT comprenant l'isolation par bardage rapporté en plaques avec une variante exigée composée par fibre de bois: fourniture et pose d'isolant type fibre de bois et à 450 000 € HT pour le bâtiment périscolaire dans la cour haute.

Cette opération est éligible au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'investissement) et son montant s'élève à 768 304, 50 € HT soit 921 965.40 € TTC,

A cet effet, le plan de financement est donc le suivant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217603190-20230227-DEC-2023-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/02/2023

Affichage : 02/03/2023



**DIRECTION DES FINANCES**

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : FIN2023-02-VG

<b>Projet : Isolation thermique par l'extérieur école V. HUGO élémentaire et modulaire</b>	<b>Montant HT de l'opération</b>
Isolation par bardage rapporté aux plaques	302 983.50 €
Etudes thermiques et architecte	15 321 .00€
Bâtiment périscolaire	450 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>768 304.50 €</b>

Considérant les dépenses d'un montant de 768 304, 50 € HT pour le projet de réalisation de l'isolation thermique par l'extérieur de l'Ecole Victor Hugo élémentaire.

**Décide,**

De solliciter aux montants les plus élevés, les subventions de l'Etat dans le cadre de la DSIL pour cet investissement évalué à 768 304, 50€ HT

Fait à Grand-Couronne, le 20 février 2023

**Julie LESAGE**

*Maire*

*Conseillère départementale*